

# Groupe de travail international sur les femmes et le sport

## APRÈS WINDHOEK

### CONTEXTE

L'appel à l'action de Windhoek s'appuie sur la Déclaration de Brighton sur les femmes et le sport et se rattache à des instruments internationaux pertinents, en particulier la Plate-forme d'action de Beijing et la Convention pour l'élimination de toutes les formes de discrimination contre les femmes. La Déclaration de Brighton est axée sur les principes et la sensibilisation :

- les **principes** qui doivent guider le développement du sport de sorte que celui-ci reflète les besoins des femmes;
- l'importance de **sensibiliser** la collectivité nationale et internationale aux questions entourant la participation des femmes au sport.

L'appel à l'action de Windhoek élève les énoncés de principes et la sensibilisation au niveau de **l'action**.

### OBJET

Le présent document décrit comment on fera la promotion de la Déclaration de Brighton et de l'appel à l'action de Windhoek, et comment on surveillera leur application.

### APPROCHE PRÉCONISÉE

La question des femmes dans le sport occupe une place beaucoup plus importante dans les milieux politique et sportif qu'en 1994, et la Déclaration de Brighton a été adoptée à l'échelle internationale. Cependant, le milieu du sport doit encore relever de nombreux défis et, dans bien des parties du monde, le sport est encore considéré comme une institution fortement masculine n'ayant que peu d'intérêt pour les femmes.

Pour faire progresser les questions relatives à la participation des femmes au sport sur la scène internationale, il faut adopter une approche stratégique coordonnée. Cette approche doit être orientée vers la pratique. En voici les principaux éléments :

- S'engager à mettre en pratique les principes et les mesures prévus dans la Déclaration de Brighton sur les femmes et le sport et dans l'Appel à l'action de Windhoek.
- Maximiser les mécanismes de coordination internationaux, comme la collaboration entre le GTI, le Groupe de travail du CIO "femme et sport", WSI, l'IAPESGW, la Commission de la situation de la femme des Nations Unies, et d'autres groupes.

- Tenir régulièrement des conférences et des rencontres favorisant l'échange d'information.
- Établir et maintenir des alliances stratégiques avec le mouvement international de développement des femmes.
- Maintenir le GTI en tant que groupe de facilitation, de soutien et de surveillance.
- Organiser une Conférence mondiale sur les femmes et le sport au Canada en l'an 2002.

## **PROMOTION ET SURVEILLANCE**

Pour que le processus de changement se poursuive, il doit y avoir un mécanisme de coordination international. À l'heure actuelle, ce mécanisme est le Groupe de travail international sur les femmes et le sport (GTI).

Ce Groupe est un organe officieux de coordination qui est composé de représentants d'organismes gouvernementaux et non gouvernementaux clés qui ont pour objectif premier de promouvoir la création de possibilités pour les filles et les femmes de participer au sport et à l'activité physique partout dans le monde.

Le GTI agit comme catalyseur auprès des organismes existants et encourage et soutient la défense des femmes et des filles. Il a les objectifs suivants :

- Surveiller la mise en application de la Déclaration de Brighton par les gouvernements et les organismes nationaux et internationaux dans le monde entier.
- Dresser un plan d'action, accompagné de priorités, qui vise les domaines et les organismes dans lesquels l'égalité entre les hommes et les femmes dans le sport n'est pas au programme.
- Agir comme point de contact et point de référence pour les organismes nationaux et internationaux et les groupes régionaux de sport pour les femmes, mettant en évidence les progrès réalisés à l'échelle internationale pour améliorer la situation des femmes dans le sport et favorisant la diffusion de cette information.
- Agir comme "organisateur" de la Conférence mondiale de 2002 sur les femmes et le sport, au cours de laquelle on évaluera les progrès réalisés dans la stratégie.
- En collaboration avec d'autres organismes, chercher à intégrer au programme des grandes conférences internationales les questions relatives aux femmes dans le sport, et fournir des conseils sur le contenu des conférences internationales qui se penchent sur la question de la participation des femmes au sport.
- Établir et maintenir des alliances au sein du mouvement international de développement des femmes.

## QUI PEUT JOUER UN RÔLE?

Divers organismes, groupes et personnes du secteur gouvernemental ou d'autres secteurs ont la possibilité d'exercer une influence dans l'avancement de la cause des femmes dans le sport ou au moyen du sport :

- des organismes internationaux comme les Nations Unies (ONU), l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), l'Organisation mondiale de la santé (OMS), le Conseil de l'Europe, les réunions des chefs de gouvernement du Commonwealth (CHOGM), l'Organisation des États américains (OEA), et d'autres;
- des organismes de sport internationaux comme le Comité international olympique (CIO), l'Association générale des fédérations internationales de sports (AGFIS), la Fédération des Jeux du Commonwealth (FJC), le Comité paralympique international (CPI), le Conseil supérieur du sport en Afrique (CSSA) et la CONFEJES;
- les gouvernements nationaux et les organismes de sport quasi gouvernementaux et non gouvernementaux;
- les fédérations sportives nationales et internationales;
- les groupes régionaux, nationaux et internationaux de sport pour les femmes comme Women's Sport International (WSI), l'Association internationale d'éducation physique et sportive féminine (IAPESGW), European Women in Sport (EWS), l'African Women in Sport Association (AWISA), la Women's Sports Foundation (WSF) des États-Unis, et l'Association canadienne pour l'avancement des femmes et du sport (ACAFS);
- les groupes de femmes gouvernementaux et non gouvernementaux nationaux et internationaux, dont la Commission de la situation de la femme des Nations Unies;
- les organismes qui offrent du soutien aux initiatives de développement mondial, comme les organismes d'aide publique au développement, le secteur privé et les ONG;
- les autres groupes qui influent sur le développement du sport à l'échelle nationale et internationale, comme le Conseil international pour l'éducation physique et la science du sport (CIEPSS) et ses membres, le Conseil international pour la santé, l'éducation physique, la récréation, le sport et la danse (CISEPR-SD);
- bien sûr, **les gestes individuels sont la clé de l'amorce du changement.**

## **LE SECRÉTARIAT DU GTI**

Le gouvernement du Canada assure les services de secrétariat pour le GTI depuis mai 1998 jusqu'à la Conférence mondiale de 2002. On peut obtenir de plus amples renseignements auprès du :

Secrétariat du GTI  
Sport Canada  
Les Terrasses de la Chaudière  
15, rue Eddy, 8<sup>e</sup> étage  
Hull (Québec) K1A 0M5  
CANADA

Tél. : (819) 956-8023

Télec. : (819) 956-8019

C. élec. : [Trice\\_Cameron@pch.gc.ca](mailto:Trice_Cameron@pch.gc.ca) ou [Sue\\_Neill@pch.gc.ca](mailto:Sue_Neill@pch.gc.ca)